Document généré le 1 juil. 2025 08:13

Anthropologie et Sociétés

Les premières nations, les médias et le pouvoir de l'opinion publique

Peter Armitage

Volume 16, numéro 3, 1992

Autochtones et pouvoirs

URI : https://id.erudit.org/iderudit/015234ar
DOI : https://doi.org/10.7202/015234ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)
1703-7921 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Armitage, P. (1992). Les premières nations, les médias et le pouvoir de l'opinion publique. *Anthropologie et Sociétés*, *16*(3), 77–101. https://doi.org/10.7202/015234ar

Résumé de l'article

Les Premières Nations, les médias et le pouvoir de l'opinion publique

Cet article vise à démontrer que les médias constituent une arène politique hautement conflictuelle dans laquelle les Premières Nations sont en compétition avec l'État et les groupes ethniques rivaux dans leurs efforts pour insérer leurs significations préférées dans le discours public. Les récepteurs souhaités de ces significations sont la population non autochtone dont l'opinion sert à la fois de contrainte politique et de ressource pour les Premières Nations quand elles tentent de transformer les politiques de l'État qui les affectent. En utilisant l'opposition des Innu du Labrador aux vols d'entraînement militaire comme base ethnographique, l'article se concentre sur certaines des contraintes imposées à l'exercice du pouvoir des Premières Nations quand elles tentent de mobiliser l'opinion publique, en particulier celles qui résultent des mouvements stratégiques et du contre-discours de leurs adversaires dans l'arène médiatique.

Tous droits réservés © Anthropologie et Sociétés, Université Laval, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LES PREMIÈRES NATIONS, LES MÉDIAS ET LE POUVOIR DE L'OPINION PUBLIQUE[1]

Peter Armitage

La prémisse qui fonde cet article est la suivante : l'opinion publique constitue l'une des principales sources de pouvoir des Premières Nations dans leurs efforts pour transformer la politique de l'État à leur endroit[2]. Celle-ci dépend de l'appui des groupes ethniques dominants, qui forment la majorité du « grand public », et qui peuvent influencer l'élaboration de la politique étatique. Néanmoins, l'opinion publique est une arme à double tranchant : si elle est favorable, elle peut promouvoir des changements qui soient à l'avantage des Premières Nations ; mais si elle est hostile, elle peut devenir une entrave et imposer des limites au changement social positif (Barry 1975 : 137-141 ; Bennett 1980 : 123 ; Gibbins et Ponting 1986 : 41 ; Ponting et Gibbins 1981 : 223).

Mon argumentation se base aussi sur l'hypothèse que l'opinion publique à propos des Premières Nations est produite et reproduite par divers types de discours, notamment les discours politiques, les assemblées, les débats parlementaires, les lois, les manuels scolaires, les livres pour enfants, les plaisanteries, les jugements de cour, les chansons, les études scientifiques, les romans, les films, les échanges interpersonnels entre les membres des groupes ethniques dominants, ainsi que les nouvelles diffusées par les médias (van Dijk 1987 : 123-124). Toutefois, ce sont les nouvelles de la presse écrite et de la presse électronique qui influencent le plus la formation de l'opinion publique. Ces médias constituent la principale source d'information sur les Premières Nations pour la plupart des citoyens. L'information circule aussi à travers les réseaux informels de parents et d'amis, ainsi que par d'autres formes d'interaction, mais même dans ces situations, les médias demeurent la source d'information privilégiée pour la constitution des encyclopédies personnelles, des macrostructures sémantiques et des idéologies

1. Je voudrais remercier Bernard Arcand, Paul Charest, Mikhaël Elbaz, Sally Weaver et les évaluateurs anonymes pour leur perspicacité et leurs précieux commentaires sur un certain nombre de points soulevés dans cet article. J'adresse un remerciement particulier à Joséphine Bacon et à José Mailhot pour leur aide dans l'analyse linguistique des témoignages des Innu concernant les effets sur la faune des passages d'avions.

2. Van Dijk (1987 : 188-193) établit une distinction entre les « attitudes » et les « opinions ». Celles-ci sont des « general evaluative beliefs », « building blocks of attitudes ». Elles peuvent être « represented as a (simple or complex » proposition, that is, as an n-place predicate that organizes n arguments » (*ibid.* : 190). Les attitudes, en revanche, sont des « socially relevant, schematic clusters of the evaluative beliefs that we call opinions » (*ibid.* : 189). Dans le cadre de cet article, j'assimile les deux définitions sous le terme « opinion ».

concernant les Premières Nations. Par conséquent, si « les médias sont le message », ils délimitent aussi l'essence de la frontière ethnique, si ce n'est de la barrière, pour les Premières Nations, le lieu où les symboles d'opposition, les arguments moraux et factuels sont formulés, reformulés et diffusés parmi le grand public (van Dijk 1987, 1989, 1991 ; Hartmann et Husband 1974).

Le cœur de la discussion présentée dans cet article est que les médias constituent une arène politique hautement conflictuelle dans laquelle les Premières Nations, les élites étatiques, les représentants des groupes ethniques rivaux et plusieurs autres acteurs, luttent sur le plan des significations, en tentant d'insérer des macrostructures sémantiques, des styles rhétoriques (par exemple, la comparaison, la métaphore, l'ironie, l'hyperbole, etc.), des présuppositions et autres procédés linguistiques et cognitifs dans le discours public afin d'orienter l'interprétation de ce dernier par un public politiquement pertinent[3]. J'espère démontrer que la dépendance des Premières Nations envers les médias pour communiquer avec ce public leur pose de sérieuses difficultés en raison de la nature institutionnelle des médias eux-mêmes et parce qu'elles doivent constamment lutter contre les mouvements stratégiques et les contre-discours de leurs rivaux dans cette arène.

La base ethnographique provient d'une controverse récente impliquant le ministère de la Défense nationale et les Innu du Labrador, et qui avait pour objet l'opposition de ces derniers aux vols d'entraînement militaire de plusieurs forces aériennes de l'OTAN et à l'implantation d'un centre d'entraînement à la chasse tactique à Goose Bay, au Labrador[4]. Mes données ont été obtenues dans le cadre, entre autres, de recherches sur l'occupation et l'utilisation du territoire menées parmi les Innu du Labrador, et grâce à mon rôle de conseiller et d'« expert technique » sur le problème des vols d'entraînement. Ma position de conseiller m'a en particulier permis d'avoir de fréquentes discussions avec les journalistes et m'a donné accès aux conférences de presse, aux rencontres publiques, aux manifestations et aux autres scènes sur lesquelles des données pertinentes à la discussion de cet article pouvaient être obtenues. Mes sources écrites consistent en communiqués du gouvernement et des Innu, articles de journaux, transcriptions d'émissions de radio et de télévision, correspondance entre le gouvernement fédéral, les Innu et leurs partisans, rapports d'analyse des médias préparés pour le ministère de la Défense nationale et autres documents obtenus grâce à la Loi fédérale sur l'accès à l'information.

---

3. Selon Bennett, « in view of the impact of skilfully employed symbols, it is not surprising that the fundamental struggles of politics are over the symbolization of issues and events. More than most of us would care to admit, political power accrues to those who control the symbols of public attention » (1980 : 252).
4. Les Innu, aussi connus sous l'appellation de Montagnais-Naskapi, forment une nation autochtone d'environ 12 000 personnes qui vivent dans treize communautés, dans l'est du Québec et au Labrador. Les Innu nomment ce territoire Nitassinan. Les Innu du Labrador résident dans deux communautés, Sheshatshit et Utshimassit, et sont représentés politiquement aux niveaux régional et national par la « nation innu ». Même si les Innu du Québec se sont également opposés aux vols militaires d'entraînement, leurs actions de protestation furent beaucoup moins organisées et visibles que celles des Innu du Labrador ; je n'en traite pas ici. Les termes « Première Nations » et « autochtones » sont utilisés de manière interchangeable tout au long de cet article.

Dans la première section de ce texte, je présente quelques indications générales sur l'utilisation de l'opinion publique comme ressource stratégique pour les Premières Nations. Je donne ensuite une brève description de la façon dont les Innu du Labrador utilisent les médias afin de présenter des arguments moraux et factuels au public canadien et international. Suit une discussion des stratégies de communication et du contre-discours du ministère de la Défense nationale qui imposent de lourdes contraintes à la marge de manoeuvre des Innu en contestant les bases cognitives du « problème public » que ces derniers tentaient de diffuser parmi la population non autochtone. Il faut souligner ici que d'autres groupes, en plus du ministère de la Défense nationale, s'opposèrent aux Innu, notamment le gouvernement de Terre-Neuve, le conseil municipal de Happy Valley-Goose Bay, et différents regroupements d'affaires dont la Chambre de commerce du nord du Labrador. Faute d'espace, je ne peux traiter ici des stratégies et des discours réactifs de ces groupes, qui furent toutefois d'importants auxiliaires de l'action du ministère de la Défense nationale.

Les Premières Nations et l'opinion publique

Le fait qu'elles représentent peu d'électeurs, d'argent et d'individus ne rend pas les Premières Nations totalement impuissantes devant l'État canadien. Elles ont du pouvoir en raison de leur capacité de mobiliser l'opinion publique pour appuyer leurs aspirations ; c'est ce qu'on a appelé leur capacité de jouer la « politique de l'embarras et de la confrontation ». Les Premières Nations cherchent à faire entendre par l'État canadien leurs revendications morales et à les faire accepter comme valides par des secteurs politiquement pertinents de la population canadienne non autochtone (Paine 1985 : 214 ; voir aussi Dyck 1985 : 14-15 ; Ponting et Gibbins 1980 : 314 ; Weaver 1981 : 15). En utilisant la « protestation » comme vecteur signifiant ritualisé pour transmettre des messages politiques aux populations visées, les Premières Nations expriment des griefs, la conviction qu'elles ont été victimes d'injustice et exigent une amélioration de la part de l'État (voir Turner 1969 : 816).

Certaines informations suggèrent que le recrutement de partisans non autochtones a été absolument crucial pour les Premières Nations au Canada ces 25 dernières années, particulièrement depuis la parution en 1969 du controversé Livre blanc sur les Affaires indiennes du gouvernement fédéral[5]. Ce Livre blanc marqua un tournant dans les relations entre les peuples autochtones et l'État canadien car il entraîna la formation d'un vaste mouvement en faveur des droits autochtones et mit ainsi la question autochtone carrément au cœur du débat public après des années d'abandon (Gibbins et Ponting 1986 : 34-41).

5. Cette politique proposait le démantèlement du ministère fédéral des Affaires indiennes en l'espace de cinq ans et le transfert aux provinces de la plus grande partie des responsabilités du gouvernement envers les Premières Nations. L'opposition radicale des leaders autochtones reçut une couverture médiatique importante et entraîna l'appui de la population non autochtone. Cet appui fut réellement efficace car il força le gouvernement Trudeau à ranger sur les tablettes, du moins officiellement, cette nouvelle politique (Sally Weaver, communication personnelle, 1981, 1992).

Les enquêtes d'opinion publique que le ministère des Affaires indiennes a menées depuis 1976 sur les attitudes des Canadiens envers les revendications territoriales, l'autonomie gouvernementale et un large éventail d'autres thèmes, montrent clairement à quel point l'opinion publique joue un rôle crucial dans la conception et la mise en œuvre de la politique gouvernementale concernant les Premières Nations (Gibbins et Ponting 1986 : 41-42). Les gouvernements provinciaux et les organisations politiques représentant les peuples autochtones, tels l'Assemblée des Premières Nations et le Grand Conseil des Cris du Québec, ont également pris le pouls du public sur des questions qui les touchent en faisant faire leurs propres sondages (Crop-Express 1991 ; Decima Research 1990 ; Angus Reid Group Inc. 1990 ; aussi Bozinoff et MacIntoch 1992 ; Gibbins et Ponting 1986 : 47). Fait à souligner, les organisations autochtones tout autant que les agences étatiques ont consacré un temps et des ressources considérables pour tenter d'influencer l'opinion publique. Cependant, en tant que ressource politique, celle-ci est peu sûre : elle est extrêmement volage, amorphe et susceptible d'être manipulée par des groupes hostiles aux autochtones.

Il est important de noter ici que le rôle de l'opinion publique dans la conception de la politique de l'État n'a pas été analysé dans la littérature anthropologique portant sur les Premières Nations et leurs relations avec l'État canadien[6]. Même si de nombreux auteurs indiquent à quel point elle est importante dans le processus d'élaboration de la politique étatique, les paramètres de son influence n'ont pas été clairement compris. Cependant, les enquêtes d'opinion publique révèlent de nombreuses contradictions et de sérieux malentendus au sujet des questions autochtones. Beaucoup de gens peuvent appuyer « l'autonomie gouvernementale » ou « les revendications territoriales autochtones » en n'ayant quasiment aucune idée de ce que cela implique (Angus Reid Group 1990 ; Gibbins et Ponting 1986 : 52). De plus, et c'est encore plus important, une très grande partie de la population non autochtone accorde peu d'appui aux Premières Nations sur de nombreux thèmes. Par exemple, un sondage de 1990 mené par Decima Research en Colombie-Britannique au sujet des attitudes politiques envers les questions autochtones indiquait que la plupart des répondants, qui soutenaient en majorité le principe des revendications territoriales et des compensations financières, s'opposaient néanmoins à ce que l'État abandonne de vastes zones de territoire pour régler les différends et rejetaient les revendications autochtones de propriété du territoire. De plus, la plupart des répondants estimaient que les autochtones devraient payer des impôts une fois que les litiges territoriaux seraient réglés et qu'ils devraient être soumis aux mêmes lois que les autres citoyens canadiens (avec des exceptions mineures dans des domaines de juridiction peu importants) ; la seule forme d'autonomie gouvernementale qu'on devrait leur permettre serait de type municipal (Decima Research 1990). Un sondage Angus Reid de septembre 1990 portant sur les attitudes des Canadiens concernant les questions autochtones signale des résultats similaires (1990). La majorité des répondants ne croyaient pas que les Premières Nations aient

6. En revanche, il existe une importante littérature en relations publiques et en science politique sur le rôle de l'opinion publique dans la structuration de la politique de l'État (voir par exemple Bennett 1980 ; Pross 1975).

un droit spécial inhérent et naturel et faisaient de l'extinction des titres autochtones une condition du réglement des revendications territoriales.

Ainsi, en général, les sondages d'opinion suggèrent que la plupart des Canadiens appuient les Premières Nations à condition que les solutions aux « problèmes » autochtones n'imposent pas de fardeau financier au payeur de taxes, ne ralentissent pas le développement économique ou n'accordent pas de droits politiques importants qui pourraient violer les principes universalistes de la démocratie libérale. L'opinion publique doit être considérée, par conséquent, comme ambivalente, fragile et instable. Il n'y a pas de raison de croire que cet appui de principe restera relativement fort si les difficultés économiques empirent et si les Premières Nations sont de plus en plus considérées comme un obstacle majeur à la résolution de ces problèmes en raison de leur opposition inébranlable aux projets hydroélectriques et à d'autres industries primaires.

Néanmoins, il semble que les autochtones du Canada aient profité d'un niveau relativement élevé de soutien public, comparé aux groupes ethniques minoritaires d'autres pays occidentaux. Le travail de van Dijk sur le racisme et le discours public aux États-Unis, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne suggère fortement que l'opinion canadienne au sujet des peuples autochtones est en dehors de la norme (1987, 1989, 1991 ; voir aussi Hartmann et Husband 1974). Selon ses conclusions, le discours public sur les groupes ethniques minoritaires, en particulier les groupes immigrants comme les Tamouls, les Turcs, les Antillais et les Mexicains, a été totalement négatif : « Minorities or immigrants are seen as a problem or a threat and are portrayed preferably in association with crime, violence, conflict, unacceptable cultural differences, or other forms of deviance » (1991 : 21).

Le discours et les stratégies d'opposition des Innu

J'ai décrit ailleurs en détail plusieurs des éléments de la campagne des Innu contre les vols d'entraînement militaire (Armitage 1992 ; Armitage et Kennedy 1989). Je n'en reprendrai ici que les traits saillants. Les thèmes sur lesquels reposait le discours innu étaient d'ordre environnemental et culturel. Les groupes pacifistes furent les principaux responsables du développement et de la promotion d'un troisième thème, les aspects militaires des vols d'entraînement, notamment les liens de ces derniers avec la doctrine de l'OTAN dite de « l'attaque visant les renforts de 2e échelon ».

Les leaders innu prétendirent que ces vols avaient un effet nuisible sur la faune, surtout sur les caribous. De nombreux Innu affirmèrent que les mouvements de migration et la santé des troupeaux de caribous de la rivière George et de Red Wine étaient affectés par le bruit des vols à basse altitude. Ils affirmèrent aussi que les Innu, hommes, femmes et enfants, étaient sérieusement traumatisés par le survol de leurs camps de chasse et de leurs réunions lorsqu'ils se retrouvaient chaque automne et chaque printemps dans les zones d'entraînement à basse altitude.

C'est à l'automne 1984 que les leaders innu ont présenté pour la première fois leurs préoccupations au public canadien d'une façon concertée, à l'occasion de conférences de presse tenues à Toronto, Ottawa, Montréal et St-Jean (Terre-Neuve) pour annoncer leur « campagne contre la militarisation du Nitassinan ». Ils

tentèrent de mobiliser un vaste regroupement d'intérêts divers non autochtones qui puisse les aider à exercer publiquement des pressions sur le gouvernement canadien et ses alliés de l'OTAN.

Des groupes pacifistes, des groupes d'appui aux autochtones, des groupes religieux et des groupes *ad hoc* furent formés et encouragés à s'engager dans la lutte[7]. Ces groupes écrivirent des pamphlets, firent circuler des informations factuelles et des pétitions, organisèrent des manifestations et des veilles, tinrent des conférences de presse, conduisirent des tournées d'information, des marches et des campagnes de lettres et firent pression sur le gouvernement fédéral et les partis d'opposition. Les Innu eux-mêmes ont constamment nourri cette campagne en participant aux tournées, en tenant des conférences de presse et en occupant régulièrement la région du lac Minipi, situé à proximité de la zone des lâchages de bombes et des pistes d'envol.

Cette désobéissance civile des Innu, au cours de laquelle près de 200 hommes, femmes et enfants furent constamment arrêtés et écroués, a donné à l'affaire une dimension de crise qui a permis de mobiliser et de soutenir l'intérêt des médias. De plus, leur forme pacifique de protestation à Goose Bay provoqua le ralliement massif de leurs partisans pacifistes, religieux et pro-autochtones.

L'analyse des reportages portant sur la controverse dans laquelle s'étaient engagés les Innu du Labrador souligne le fait que les médias canadiens ne correspondent pas nécessairement au modèle de van Dijk à propos de l'attitude des médias à l'égard des minorités ethniques dans d'autres pays occidentaux. Les principaux journaux canadiens, notamment le *Globe and Mail* de Toronto, qui est considéré comme le journal de référence au Canada anglais, accordèrent une place importante aux porte-parole des Innu et à leurs sujets de préoccupation. Les Innu réussirent ainsi à obtenir une couverture « positive » considérable du problème et à fixer les prémisses (qu'ils ont maintenues jusqu'au bout) du débat public dès le début de leur campagne contre les vols d'entraînement.

Le cas du *Globe and Mail* en offre un bon exemple. La véritable exposition du problème démarra en 1989 ; seuls quelques lettres à l'éditeur et des articles dans la rubrique « Canada en bref » étaient parus avant cette date. Le premier article à paraître dans ce journal, le 20 mars 1989, comporte les quatre propositions que l'on retrouve constamment dans les articles qui suivirent : 1) les activités militaires menacent la culture innu qui dépend du territoire pour sa survie ; 2) les Innu veulent conserver leur mode de vie qui est encore très prégnant ; 3) les vols nuisent à la faune ; 4) les Innu n'ont jamais signé de traité accordant à Ottawa le droit de louer l'espace aérien innu à des armées étrangères. Deux propositions clés, selon lesquelles les vols d'entraînement font fuir le gibier et perturbent le style de vie des Innu, furent irrémédiablement reprises dans les articles du *Globe and Mail*, tout comme dans d'autres médias au cours des deux dernières années de campagne qui

7. Selon Weaver, « Indians, like many native minorities in western democracies comprise only one percent or so of the population, and their demands to governments carry significant weight only when white support groups rally around their cause » (lettre de Sally Weaver à Peter Armitage, 4 décembre 1981 ; voir aussi Duncan 1974).

aboutirent à la décision de l'OTAN, le 22 mai 1990, d'annuler son projet de centre d'entraînement.

Ces deux énoncés sont apparus dans 17 articles du *Globe and Mail* en 1990, sur un total de 32 articles qui traitent d'une manière ou d'une autre de la controverse des vols d'entraînement. En revanche, les propositions qui appuyaient la position du ministère de la Défense nationale sont présentées dans 9 articles. En 1989, les deux mêmes énoncés furent mentionnés dans 15 articles sur un total de 26 alors que seulement 4 articles comportaient des propositions en faveur de la position du ministère. Autre indice de la couverture favorable du *Globe and Mail*, au cours des années 1989 et 1990, la grande majorité des titres présentèrent les Innu dans des rôles actifs, comme étant ceux qui définissaient le « problème ». On les montra abandonnant leur procès, résistant, pressant, parlant, espérant, ignorés, clamant la victoire, manifestant, donnant des avertissements, cherchant de l'aide, demandant un arrêt, défiant les tribunaux, jurant de faire campagne, recevant du support, encourageant l'annulation, étant arrêtés ou menacés de l'être[8]. En 1989, 73,1% des articles contenaient des commentaires provenant des Innu et de leurs alliés, par opposition à 30,8% de la part de personnes favorables aux vols d'entraînement. À la fin de 1990, la situation du ministère de la Défense nationale s'était améliorée, puisque 46,9% des articles contenaient des commentaires de personnes favorables aux vols d'entraînement, contre 65,6% pour les opposants. Cette augmentation est selon moi le résultat de la réaction agressive du ministère de la Défense nationale envers les Innu.

Cependant, un autre indice de la couverture positive du *Globe and Mail* est offert par les deux éditoriaux et les deux opinions publiés à ce propos en 1989 dans la page éditoriale et qui appuyaient la position des Innu, alors qu'en 1990, trois opinions favorables furent publiées dans cette page. Par contre, le journal ne publia aucun éditorial ni aucune opinion des lecteurs dont on aurait pu dire qu'elle soutenait le point de vue du ministère de la Défense nationale sur les vols d'entraînement[9].

En dépit de cette couverture « positive », les efforts des Innu pour atteindre les auditoires pertinents et insérer leurs significations préférées dans le discours public furent limités par les médias eux-mêmes, ainsi que par la contre-attaque stratégique et le contre-discours du ministère de la Défense nationale et de ses alliés. Dans le cas des médias, la contradiction entre la valorisation médiatique de

8. En 1990, 11 gros titres placèrent les Innu dans des rôles actifs, alors qu'en 1989, ce fut le cas de 22 gros titres. En revanche, seulement 4 gros titres en 1990 et 4 en 1989 montrèrent le ministère de la Défense nationale et d'autres activistes pro-militaires dans des rôles actifs de définition du problème. Ces derniers furent présentés comme attendant, méditant, étant sceptiques, étant acquittés, planifiant une contre-attaque, sondant, surveillant le Canada et voyant peu de mal.
9. La couverture journalistique de l'opposition des Innu aux vols d'entraînement peut être comparée avec celle des revendications territoriales des Indiens du lac Lubicon et de leurs barricades. Selon Hill, le *Globe and Mail* a présenté les représentants des compagnies pétrolières et les gouvernements fédéral et provincial comme étant ceux qui exposaient le problème. Les compagnies pétrolières et non les Indiens du lac Lubicon furent présentés comme les véritables victimes dans cette couverture journalistique et les thèmes dominants furent « economic in nature, grounded in dominant institutions such a law and order and court rulings » 1989 : 186).

l'immédiat, du personnel, de l'extra-ordinaire, de la déviance, de l'action dramatique, du conflit et de la violence, et les routines et conventions du travail journalistique, qui insistent sur l'« équilibre », l'objectivité et les sources faisant autorité, posa d'importants problèmes aux Innu comme c'est le cas pour n'importe quel autre acteur politique souhaitant s'engager dans le débat public.

Tableau 1

Couverture du *Globe and Mail* et de l'*Evening Telegram*, vols d'entraînement militaire à Goose Bay, en 1990 et 1989

	Evening Telegram		*Globe and Mail*	
Contenu de l'article/porte-parole	*1990*	*1989*	*1990*	*1989*
Articles dans lesquels les porte-parole innu et leurs alliés font des commentaires (73,1%)	37 (33,3%)	66 (41,3%)	21 (65,6%)	19
Articles dans lesquels des gens présumés favorables aux vols font des commentaires (30,8%)	60 (54,1%)	51 (31,9%)	15 (46,9%)	8
Articles consacrés au processus d'évaluation environnementale (7,7%)	15 (13,5%)	12 (7,5%)	6 (18,8%)	2
Articles consacrés aux procès, aux arrestations et aux injonctions juridiques impliquant les Innu (38,5%)	18 (16,2%)	35 (21,9%)	7 (21,9%)	10
Nombre total d'articles	111	160	32	26

Au cours de la couverture du problème militaire, ces pratiques, ces normes et ces valeurs institutionnelles et professionnelles se manifestèrent dans la prééminence accordée aux aspects juridiques et à l'évaluation environnementale, et par l'accent mis sur la désobéissance civile et les manifestations des Innu. Par exemple, en 1990, parmi les 32 articles du Globe and Mail sur le problème, 13 (40,7%) avaient pour thèmes principaux le processus fédéral d'évaluation environnementale, les procès, les arrestations ou les injonctions juridiques. La même année, l'*Evening Telegram* de St-Jean publia 111 articles sur le sujet dont 33 (29,7%) se concentraient sur l'évaluation environnementale et ses aspects juridiques. En plus d'appuyer lourdement sur des angles particuliers comme le juridique, la couverture médiatique a également réduit la complexité des aspects sociaux, économiques et politiques à des termes simplistes. Ainsi, les nouvelles ont rarement procuré aux lecteurs des informations ou une forme d'analyse contextuelle situant l'opposition des Innu aux vols d'entraînement dans ses perspectives historiques et politiques[10].

10. Ainsi, en dehors de 3 articles du *Globe and Mail* qui, en 1990, tentèrent de faire une analyse du contexte dans lequel se trouvaient les Innu et de leur opposition aux vols d'entraînement et, en 1989, d'un article sur une recherche menée en Allemagne fédérale sur les effets sur la santé du bruit des jets, l'analyse et l'information quant au contexte se limita à deux opinions en page éditoriale.

Néanmoins, à partir de mon évaluation des transcriptions de nouvelles radiodiffusées et télédiffusées en 1989 et 1990 et d'articles de nombreux journaux, j'estime que la couverture médiatique a été largement favorable au point de vue des Innu, une conclusion à laquelle arriva également le ministère de la Défense nationale, ce qui l'amena à s'engager dans sa propre campagne médiatique afin de corriger ce qu'il considérait être des erreurs et de la désinformation répandues, prétendait-il, par les Innu, le mouvement pacifiste et les journalistes eux-mêmes[11].

Je ne veux pas donner l'impression qu'il n'y eut aucune couverture médiatique négative envers les Innu. Les deux hebdomadaires de Happy Valley-Goose Bay, le *Labradorian* et le *Northern Reporter*, adoptèrent une position clairement favorable aux militaires comme le montrent leur politique éditoriale et le nombre de colonnes qu'ils ont consacrées aux porte-parole militaires et aux promoteurs des vols d'entraînement[12]. Une couverture hostile à la position des Innu apparut également de façon intermittente dans les médias nationaux. Un documentaire de l'émission *The Journal* à CBC, mis en ondes à l'automne 1986, en est un bon exemple (Armitage 1986)[13]. Les journalistes qui ont préparé ce documentaire passèrent plusieurs jours à Happy Valley-Goose Bay et à Sheshatshit, interviewant des leaders et des chasseurs innu, ainsi que des gens d'affaire locaux et des fonctionnaires de l'armée. Leur conclusion fut que les vols d'entraînement militaire n'avaient aucun effet sur l'environnement et que le vrai problème était « politique » : les Innu étaient des opportunistes politiques qui utilisaient le thème de l'entraînement militaire pour faire avancer leurs revendications territoriales et leurs autres enjeux politiques. Toutefois, ce type de reportage, qui endossait les propositions du ministère de la Défense nationale, est rarement apparu dans les médias nationaux. En général, les journalistes s'en tinrent aux thèmes défendus par les Innu et leurs alliés et exprimaient leurs doutes quant à la nécessité de construire un vaste centre d'entraînement de l'OTAN ainsi que leurs inquiétudes à propos du possible impact sur l'environnement et les humains.

Le discours et la contre-attaque stratégiques du ministère de la Défense nationale

La réponse du ministère de la Défense nationale à la campagne des Innu fut structurée d'une manière qui reflétait fidèlement l'organisation bureaucratique et les méthodes de « gestion » de la population qui sont le propre des bureaucraties étatiques à travers le monde. De plus, son contre-discours fut conditionné par ce que Marcuse a appelé « a scientific-technical rationality » (1964 : 146). Cela signifie que les Innu et leurs leaders ont dû faire face non seulement aux immenses ressources humaines, économiques et punitives de l'État canadien, mais aussi à

11. Voir la critique rageuse que fait le Mackenzie Institute (Murrell 1990) de la couverture du *Globe and Mail* et d'autres médias du centre du Canada.
12. Ceci ne doit pas surprendre car ces deux journaux dépendent largement des revenus publicitaires provenant de l'élite locale des affaires et cette dernière considérait que les vols militaires d'entraînement étaient pour elle une source importante de bénéfices.
13. Voir aussi l'article de Guy Deshaies, « La bataille de Goose Bay », dans l'*Actualité*, novembre 1986, p. 50-58.

une *tekhnê*, « a practical rationality governed by a conscious goal » (Foucault 1984 : 255). En s'opposant aux vols d'entraînement militaire, les Innu se retrouvèrent confrontés à un appareil d'État hautement rationalisé, normalisé et qui s'appuyait sur la technologie pour 1) analyser leurs méthodes de discours ethnique et de stratégie politique et 2) développer un contre-discours et une stratégie de contre-attaque.

Le niveau le plus élevé de responsabilité pour les politiques de l'État concernant les vols d'entraînement et la réponse à l'opposition des Innu était ministériel (impliquant les sous-ministres) mais était subordonné aux directives émanant d'un comité du Cabinet spécialement constitué. Ce comité comprenait, entre autres, le ministre des Transports, John Crosbie, le ministre de la Défense, Bill McKnight et le ministre des Affaires indiennes, Tom Siddon, assistés comme d'habitude par le personnel du Conseil privé. Mais c'est au ministère de la Défense nationale, et en particulier à son bureau de gestion de Goose Bay et à son directeur général de l'information, basé au quartier général de la Défense à Ottawa, que semble avoir été dévolue la conception des stratégies et des tactiques qui devaient répondre à l'opposition des Innu et la plus grande partie du déroulement quotidien des opérations de gestion du problème pour le gouvernement. En tant qu'unité bureaucratique du ministère de la Défense nationale, la Direction générale de l'information doit analyser les attitudes du public, évaluer les politiques et les activités de l'armée canadienne en relation avec ces attitudes et développer des programmes de communication destinés aux membres des Forces armées canadiennes, à leurs employés, aux Canadiens et au public international (Canada 1989 : 5-86).

Le travail de « gestion de l'information » du ministère de la Défense nationale est donc réalisé par une bureaucratie spécialisée composée d'un personnel militaire et civil formé aux méthodes des relations publiques, et qui a un accès direct aux instruments techniques et aux ressources matérielles et symboliques indispensables à la gestion des informations et de l'image modernes. Cette structure bureaucratique fut le pivot de l'organisation du puissant contre-discours dirigé contre les Innu tout au long du conflit.

Cependant, il est important de noter que le contre-discours du ministère de la Défense nationale (c'est-à-dire ses propres efforts pour gérer l'opinion publique) n'a pas été uniquement le fruit d'une telle structure hiérarchique de prise de décision basée sur une division du travail entre le commandant de base et les bureaux d'information. Il fut également structuré par un ensemble de protocoles de relations publiques, de normes de comportement et de recommandations tactiques. Ces dernières sont pour la plupart codifiées dans deux manuels d'instruction et de directives politiques, les *Ordres administratifs des Forces canadiennes* et les *Ordres et règlements des Forces canadiennes*, dont le but est non seulement d'orienter sur le plan pédagogique le personnel chargé des relations publiques, mais aussi de définir une approche permettant au ministère de faire face de manière cohérente à tous les événements requérant une intervention de sa part[14].

14. La plupart des tactiques et des protocoles codifiés dans les manuels de formation et les règlements du ministère de la Défense nationale sont considérés comme des pratiques habituelles par les praticiens des relations publiques du secteur privé.

Figure 1

Structure de l'analyse d'opinion, des communications et des relations publiques du ministère de la Défense nationale

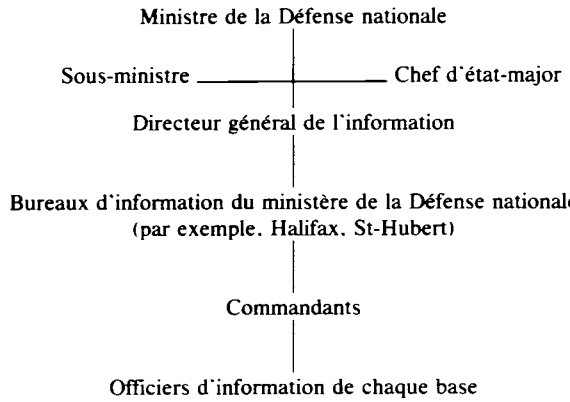

À partir de 1985, les actions du ministère de la Défense nationale en matière de relations publiques ont été fort impressionnantes, particulièrement lorsque le colonel John David fut commandant de la base de Goose Bay. David semble avoir eu une aptitude particulière à la fois pour gérer ses rapports avec les médias et pour développer et maintenir des contacts amicaux avec un grand nombre de civils au Labrador. Il prononça de nombreux discours lors de dîners, fit des conférences au Labrador et à Terre-Neuve, organisa des banquets galas pour les dignitaires en visite au mess des officiers de la base et demeurait toujours très disponible pour les journalistes[15].

De juin 1985 à la fin de mars 1990, le ministère de la Défense nationale recourut à de nombreux moyens pour mettre en valeur sa position sur les vols d'entraînement militaire. Cela alla d'une cérémonie de pose de la première pierre pour un nouvel hangar allemand à Goose Bay, à laquelle assista le ministre allemand de la Défense, le Dr Manfred Woerner, jusqu'à des discours et des repas au club Rotary de Waterford Valley à St-Jean. Il fut aidé dans cette entreprise par les représentants d'autres ministères fédéraux, le gouvernement de Terre-Neuve et un groupe de pression pro-militaire subventionné par le gouvernement fédéral, le Mokami Project Group, qui utilisèrent également de nombreux moyens pour produire une

15. Un des manuels de formation du ministère de la Défense nationale indique que, pour implanter efficacement un programme de relations communautaires, les officiers d'information et les autres représentants doivent faire la connaissance, entre autres, des administrateurs civils, des chefs religieux, des éducateurs et des leaders des activités de services dans la communauté avoisinante. On conseille aux officiers d'information de travailler avec les leaders communautaires sur la programmation du Jour du souvenir, du Jour des Forces armées et autres occasions officielles, de prévoir les événements subventionnés par l'armée auxquels ces leaders pourraient être invités, et de leur envoyer régulièrement des lettres de félicitations et d'appréciation. Le personnel des Forces armées canadiennes a suivi ces recommandations à la lettre dans l'organisation de leur programme de relations publiques en réponse aux Innu du Labrador.

publicité favorable à l'entraînement militaire[16] : des discours de ministres des cabinets fédéral et provincial lors de repas et de soupers aux clubs Rotary et aux chambres de commerce, des conférences de presse et des communiqués de presse, des rencontres avec les comités éditoriaux des journaux régionaux, et les discours du trône.

Le rôle du Mokami Project Group mérite un commentaire supplémentaire. Composé de représentants du conseil municipal de Happy Valley-Goose Bay, de la chambre de commerce du Nord-Labrador, de la Mokami Regional Development Association et de l'Alliance publique du Canada, ce regroupement organisa une défense énergique des vols d'entraînement militaire en portant notamment de sérieuses critiques envers la véracité des arguments des Innu. Le Mokami Project Group fonctionnait d'une manière presque identique à celle des groupes « Share » en Colombie-Britannique et des groupes « Wise Use » dans le nord-ouest des États-Unis. Ces groupes, généralement subventionnés par d'importantes compagnies forestières, se donnent pour mission d'organiser, au sein des communautés de bûcherons, un appui « populaire » aux pratiques de gestion de la forêt de ces compagnies. De façon typique, selon Emery, un groupe « Share » « presents itself to the public as reasonable, objective, conciliatory, neutral and "middle-of-the-road"... Stated goals include the maintenance of jobs in the forestry sectors and the way of life in rural areas » (1991 : 9). Reproduisant le type de relation existant entre un groupe « Share » et une compagnie forestière, le Mokami Project Group fut un précieux auxiliaire du ministère de la Défense nationale dans ses efforts de relations publiques pour contrer la campagne des Innu. Il a réussi à la fois à soutenir l'idée de l'utilisation commune du Labrador (le Labrador est assez grand pour les Innu et les vols d'entraînement), et à s'engager dans des attaques vitrioliques contre les Innu et leurs alliés, permettant ainsi au ministère de présenter uniquement une image positive, scientifique et objective.

Au début de mai 1990, le brigadier-général à la retraite Chris Young et un autre représentant du ministère de la Défense nationale voyagèrent à travers le Canada afin de rencontrer les membres des comités éditoriaux des plus importants journaux canadiens. Ils distribuèrent au cours de ces rencontres des copies d'un rapport du Mackenzie Institute, rédigé par David Murrell (1990), qui éreintait les médias du centre du Canada en affirmant que leur façon de rapporter les nouvelles était biaisée en faveur des Innu[17]. Ils firent également circuler un document d'information produit par le ministère et intitulé *Facts and Fallacies*. Celui-ci accusait les Innu,

16. Le Mokami Project Group, qui, durant la plus grande partie de son existence, a été présidé par un homme d'affaires important de Goose Bay (qui fut aussi le candidat du parti conservateur aux élections provinciales de 1989), reçut près de 754 000 $ en subventions des gouvernements fédéral et provincial afin de faire pression sur les médias et d'entretenir des relations avec eux pour qu'ils appuient les vols à basse altitude et le centre d'entraînement de l'OTAN.

17. Fondé par Maurice Tugwell en 1986, cet institut est enregistré à Revenu Canada comme une organisation charitable. Il subventionne des séminaires et des colloques et publie des documents dans la série des Mackenzie Papers. Selon Hermann et O'Sullivan, « it is a far-right operation in the tradition of its esteemed British predecessor, the CIA-organized ISC ». Tugwell considérait les mouvements pacifistes comme « always witting or unwitting instruments of the KGB [...] Tugwell has long collaborated with Canadian industrialists in attacking environmentalists as dangerous ideologues and lunatics » (1989 : 116).

leurs alliés et les médias de répandre de fausses informations « in a variety of forms including pamphlets, newsletters, letters to the editor, and occasionnally, newspaper articles and even editorials », puisque « the long term effect of low-level flying on caribou herds is not fully known ». Le ministère de la Défense nationale y annonçait son intention d'effectuer une étude approfondie des troupeaux de caribous et d'apporter les correctifs si des effets négatifs étaient observés. Quoiqu'il en soit, le ministère avait déjà mis en œuvre un programme pour éviter « any humans who are known to be in the low-flying area » (Canada 1990 : 1).

Le ministère de la Défense nationale fut assisté dans sa contre-stratégie de relations publiques par deux firmes de consultants basées à Ottawa, qui firent des analyses de la couverture médiatique de la controverse et firent des recommandations sur la meilleure façon de gérer les médias et l'opinion publique[18]. Une de ces firmes, D.R. Harley Consultants Ltd, soumit 21 rapports d'analyse de contenu des médias et rapports stratégiques d'analyse des médias au ministère entre le 11 octobre 1988 et le 5 décembre 1990 (information obtenue du ministère de la Défense nationale grâce à la Loi sur l'accès à l'information le 4 octobre 1991 et le 30 janvier 1992)[19]. Bien que je n'aie pu consulter la majeure partie des recommandations en matière de relations publiques proposées par D.R. Harley au ministère de la Défense nationale en vertu de la protection de la Loi sur l'accès à l'information, j'ai pu recueillir suffisamment d'information pour produire un tableau raisonnablement complet du type d'effets que la firme de consultants a pu avoir sur la politique du ministère de la Défense nationale concernant les vols d'entraînement militaire à Goose Bay. Les recommandations de la firme portaient sur les points suivants :

— le ministère de la Défense nationale doit souligner l'efficacité de sa stratégie d'évitement, c'est-à-dire ses efforts pour éviter les campements innu et la faune ;

— le ministère de la Défense nationale devrait insister sur le fait qu'il est lié par des accords internationaux (les traités) qui imposent de sérieuses limites à sa politique ; ainsi, le Canada ne peut renier les accords bilatéraux qu'il a signés ;

— le ministère de la Défense nationale doit maintenir une approche pro-active et dynamique dans la gestion de cette question ;

— le ministère de la Défense nationale devrait insister sur son désir de coopérer et de faire des compromis raisonnables ;

— le ministère de la Défense nationale devrait renforcer, avec l'aide des politiciens et des gens d'affaire de Terre-Neuve et du Labrador, ses informations relatives aux bénéfices économiques qu'entraînent potentiellement les vols d'entraînement militaire ;

18. Alors que le ministère de la Défense nationale a étudié la couverture médiatique de la controverse des vols d'entraînement, il semble ne pas avoir commandé de sondages pour évaluer l'opinion publique à ce propos (réponse du ministère de la Défense nationale en vertu de la loi sur l'accès à l'information, 4 décembre 1991).

19. Au cours de l'automne 1990, D.R. Harley prépara aussi des rapports d'analyse de médias sur la « crise » d'Oka pour le ministère de la Défense nationale (D.R. Harley Consultants Ltd 1990).

— le ministère de la Défense nationale devrait clarifier le rôle du Canada dans l'OTAN et la place des vols d'entraînement dans la contribution du Canada à l'alliance ;

— le ministère de la Défense nationale devrait rencontrer les comités éditoriaux des médias les plus importants afin de discuter du bien-fondé de sa cause (mais sans attaquer la couverture médiatique négative de chaque média pris séparément, comme par exemple celle du *Globe and Mail*) ;

— le ministère de la Défense nationale devrait recruter des experts « indépendants » pour donner de la crédibilité à l'*Énoncé des incidences environnementales des activités militaires aériennes au Labrador et au Québec* (Défense nationale 1989) et confirmer les faits sur lesquels se fondent les revendications du ministère au sujet des effets des vols ;

— le ministère de la Défense nationale ne devrait pas suggérer que la solution politique au conflit avec les Innu se trouve dans le processus de négociation territoriale. La résolution de ce conflit passe par un autre processus ;

— afin de combattre l'impression du public que les expansionnistes pro-militaires ont reçu une aide financière disproportionnée (par exemple, dans le cas du Mokami Project Group), le ministère de la Défense nationale devrait rendre public les sommes versées par le gouvernement fédéral.[20] ;

— au cours de la période précédant la parution de l'*Énoncé des incidences environnementales des activités militaires aériennes à Goose Bay*, le ministère de la Défense nationale devrait apparaître neutre et adopter une approche passive et discrète face au problème jusqu'à ce que l'étude soit complétée ;

— le ministère de la Défense nationale devrait renforcer l'image de son engagement dans le processus d'évaluation environnementale ;

— le gouvernement, par l'entremise du ministère des Affaires indiennes et du Nord, devrait tenter de négocier des échanges avec les Innu de manière à obtenir une forme d'accord intérimaire ;

— le ministère de la Défense nationale devrait « prendre position » dès maintenant dans une perspective de communication, même s'il est probablement trop tard pour changer l'opinion publique envers les vols d'entraînement avant que l'OTAN ne prenne sa décision quant au Centre d'entraînement à la chasse tactique.

La stratégie de relations publiques adoptée par le ministère de la Défense nationale semble avoir été très proche des recommandations proposées par

20. Le ministère de la Défense nationale appliqua cette recommandation au bon moment. Alors que les Innu étaient en train de tenir une conférence de presse à Toronto dans laquelle ils critiquaient l'*Énoncé des incidences environnementales* du ministère (le 13 février 1990), il annonça qu'il avait versé 200 000 $ à ces derniers pour les aider à participer au processus d'évaluation environnementale. Un reportage détaillé de CTV sur la conférence de presse fut mystérieusement « écarté » et remplacé par un reportage de 15 secondes portant sur l'aide financière du ministère de la Défense nationale.

D.R. Harley Consultants Ltd. Cependant, on ne peut déterminer clairement si elle émane directement de ces recommandations. Il est possible que l'analyse menée par les consultants ait simplement confirmé les options stratégiques déjà identifiées par le ministère.

Quoiqu'il en soit, les techniques de « gestion de problèmes » qu'il a utilisées dans sa réponse à la campagne des Innu imposèrent une contrainte importante sur le contenu et les méthodes de discours employés par ces derniers. Ils furent forcés de faire face à la « nouvelle science » des relations publiques qui, depuis la fin des années 1970, est utilisée avec un degré croissant de sophistication par les gouvernements et les corporations afin de mieux gérer les médias et l'opinion publique sur des questions politiques importantes[21].

La réponse des Innu au contre-discours du ministère de la Défense nationale

Je vais maintenant discuter de l'effet contraignant des stratégies technico-rhétoriques du ministère de la Défense nationale sur le discours des Innu concernant le problème des vols d'entraînement. En premier lieu, il est important de noter que les leaders innu ne semblent pas avoir compris les règles du discours technico-rationnel qui guident la couverture médiatique des « problèmes publics », ainsi que le discours sociétal plus général, et ce, particulièrement lorsqu'il y a conflit ou divergence au sujet des preuves factuelles des « prétendus » problèmes[22]. Le fait même qu'ils soient entrés dans le débat public en présentant un « problème public » impliquait qu'ils devaient respecter certaines règles de preuve car leurs arguments subiraient une évaluation non seulement de la part de leurs adversaires mais aussi de celle des membres des médias et du public non autochtone en général. Les leaders innu furent obligés de débattre du bien-fondé scientifique de leurs arguments concernant les effets négatifs des vols d'entraînement militaire ; sinon ils risquaient de perdre leur *crédibilité*[23] aux yeux des médias et d'importants secteurs

21. Howard Chase a qualifié la « gestion des problèmes » comme « la nouvelle science » en 1977 (Heath et Cousino 1990 : 7). L'un des premiers exemples remarquables de l'application de cette « nouvelle science » « fut la campagne publicitaire de la compagnie pétrolière Mobil au milieu des années 1970, conçue pour contrer les critiques qui pleuvaient contre les énormes profits des compagnies multinationales du pétrole comme Mobil. Un exemple plus récent est ce qu'a réalisé Burston-Marsteller pour le B.C. Forest Alliance, une coalition d'intérêts d'affaires et de syndicats en Colombie-Britannique qui était en faveur d'une vision industrielle de la forêt et de la gestion de l'environnement.

22. Voir Dyck (1986 : 2) et Gusfield (1981 : 1) pour plus de précisions sur la culture des « problèmes publics ». Selon Gusfield, de tels problèmes ont des composantes morales et cognitives : « The cognitive side [of a public problem] consists in beliefs about the facility of the situation and events comprising the problem — our theories and empirical beliefs ... The moral side is that which enables the situation to be viewed as painful, ignoble, immoral. It is what makes alteration or eradication desirable » (ibid.).

23. La crédibilité est un statut social propre à un objet ou à une personne qui fait en sorte qu'ils sont dignes d'être crus, qu'ils méritent qu'on leur fasse confiance, qu'ils sont fiables et qu'on peut compter sur eux. Ainsi, une personne crédible est un auteur qui a le statut de quelqu'un dont le discours contient des affirmations crédibles de vérité et sur qui on peut compter pour faire des affirmations valides (voir Tuchman 1978 : 83-89 ; van Dijk 1987 : 290-291).

du grand public. De plus, comme les preuves qu'ils fournissaient étaient considérées comme non fiables et de faible qualité (« anecdotiques », disait-on), ils furent obligés de recruter des « experts scientifiques » pour fournir des preuves à leurs déclarations de répercussions négatives[24].

Les difficultés des leaders innu à comprendre les règles du discours technico-rationnel des médias ont eu des conséquences négatives en ce qu'elles ont permis au ministère de la Défense nationale de les accuser d'exagérer les répercussions des vols d'entraînement militaire et de répandre de fausses informations[25]. Certains journalistes semblent aussi être devenus sceptiques quant au fondement factuel des dénonciations des Innu. Je voudrais illustrer cet aspect par un exemple précis.

Les Innu de Sheshatshit et d'Utshimassit avancèrent un certain nombre de théories et firent des observations à propos des effets présents et futurs de l'expansion militaire sur la faune (Armitage 1989). Ils ont affirmé par exemple que 1) les canards et les oies s'envolent à cause du bruit des jets militaires et abandonnent leur habitat normal ; 2) les mouvements de migration et la santé des caribous sont affectés ; 3) le taux de naissance chez le castor a décliné en raison du stress engendré par le bruit ; et 4) le lagopède des saules et la perdrix sont dérangés par les jets militaires et perdent du poids. D'autres espèces animales sont également affectées parce qu'elles mangent de la végétation qui pousse au niveau du sol et qui est contaminée par les produits chimiques présents dans la fumée des avions militaires.

Lorsqu'ils ont formulé ces théories et ces observations, les Innu ont fréquemment fait ce qui semble être en français et en anglais des affirmations de cause et d'effet, c'est-à-dire des affirmations de certitude causale à propos des changements observés dans l'environnement naturel et de la relation entre ces changements et l'entraînement militaire. Cependant, l'analyse linguistique de ces affirmations que j'ai effectuée avec Joséphine Bacon et José Mailhot (Armitage 1989 : 207-213) indique que les chasseurs innu adoptaient un discours de type *spéculatif* sur les effets et les changements observés dans l'environnement. Dans les deux extraits que nous avons examinés en détail, les informateurs innu ont constamment émaillé leurs affirmations d'une variété d'expressions telles que *put* (peut-être), *tshipa* (pourrait, voudrait), *miam* (c'est comme si), *tshetshi* (si), *eknan etenimak* (voilà ce que je pense de lui ou d'elle) et la terminaison verbale *-tshe* (doit, indiquant la possibilité). Ce suffixe verbal, que les linguistes désignent généralement comme la forme dubitative, est utilisé pour qualifier les événements qui n'ont pas de témoins (Drapeau 1984 : 31). Quand ces formes dubitatives sont employées par les locuteurs innu, cela signifie qu'un événement qui s'est effectivement passé n'a pas été confirmé et n'est donc pas totalement concluant. On pourrait exprimer ce type d'argument par ceci : « je n'ai pas été effectivement le témoin de l'événement, mais

24. Knight observe que le « growing prestige and power of science and the new scientific professions, such as engineering, led to "spill-over" of scientific principles and values into other areas of intellectual labour », notamment le journalisme. « Of particular importance is the appropriation of objectivity and rationality in the quest of "truth" » (1982 : 23).

25. Un des thèmes centraux du document *Fact and Fallacies* du ministère de la Défense nationale, distribué aux médias canadiens en avril et mai 1990, est que les Innu et leurs alliés étaient engagés dans une campagne de désinformation (Canada 1990).

les données disponibles amènent à la conclusion que cela a été causé par "x" » (*ibid.* : 1989 : 207-209).

Ainsi, les chasseurs innu semblaient s'être engagés dans une forme de raisonnement équivalente à ce qui, dans la logique occidentale, est connu comme la méthode inductive de différenciation de Mill selon laquelle des connections causales *probables* sont établies entre les agents du changement et leurs effets (ibid. : 206). Cependant, un problème sérieux survint au moment de la traduction car les marqueurs de la probabilité, tel le suffixe dubitatif *-tshe*, ne furent pas convertis dans leurs équivalents anglais. Ainsi, ce qui était originellement un énoncé de probabilité ou de possibilité, ou une hypothèse basée sur l'observation et la logique inductive, fut transformé en une affirmation causale décisive. Ainsi exprimées, les affirmations des Innu à propos des possibles répercussions négatives des passages d'avions militaires sur la faune se sont heurtées à l'incrédulité et au scepticisme de la part d'au moins une partie des journalistes et des autres observateurs non autochtones de la controverse.

Je veux indiquer ici que les affirmations causales exigent un certain type de preuve si on veut qu'elles soient prises au sérieux par les journalistes et par d'importants secteurs de la population non autochtone. De plus, si on veut qu'elles soient crédibles, elles doivent provenir de « savants faisant autorité », c'est-à-dire de personnes qui sont « reconnues » comme expertes dans des domaines pertinents au problème public en question. Or les leaders innu n'étaient pas qualifiés pour faire de telles affirmations car ils ne disposaient pas du type de preuve « scientifique » nécessaire pour établir une relation de cause et d'effet, et parce qu'ils ne sont pas des « savants faisant autorité » dans la société canadienne[26].

De toute façon, comme je l'ai indiqué plus haut, les difficultés des porte-parole innu à comprendre les règles du discours technico-rationnel les exposaient à se faire accuser d'exagérer et de répandre de fausses informations. Ce problème fut exacerbé par un manque d'attention à l'exactitude des faits de la part de certains groupes pacifistes et religieux partisans des Innu. Il n'est donc pas surprenant qu'une composante majeure de la stratégie du ministère de la Défense nationale fut d'attaquer énergiquement la base factuelle des revendications des Innu, c'est-à-dire de tenter de miner les fondations cognitives du « problème public » sur lesquelles la campagne des Innu était logiquement basée[27]. Le ministère fut probablement aidé dans cette entreprise par le fait que ses porte-parole pouvaient se réclamer du statut spécial de « savants faisant autorité » grâce à leur maîtrise apparente des techniques de guerre et à leur savoir technique à propos de l'aviation. Le vocabulaire adopté par les fonctionnaires de la Défense, qui était souvent parsemé de jargon technique, contribua encore davantage à promouvoir l'image des représentants du ministère de la Défense nationale comme des sources d'information crédibles et faisant autorité dans le domaine des effets des vols d'en-

26. En analysant le concept populaire de crédibilité, Turner note que « the sincerity and justifiability of the pleader's claim is subject to investigation and test while there is no investigation of the [powerful person's] legitimacy » (1969 : 819).

27. Une autre stratégie des représentants du ministère de la Défense nationale et de leurs alliés fut de construire une caricature des arguments des Innu et d'attaquer la caricature au lieu de l'argument lui-même. Évidemment, c'est une stratégie rhétorique bien connue dans le débat politique.

traînement (voir Clark et Dear 1984 : 97-102)[28]. L'« analphabétisme » scientifique des artisans des médias et leur manque de connaissance des aspects techniques de l'aviation militaire avaient créé un terrain fertile pour la promotion de cette image.

Même si je ne constate aucune influence du contre-discours du ministère de la Défense nationale sur la façon dont les élites innu ont transformé des images de tentes, de raquettes, de chasse et de trappe et d'enfants sans défense en de puissants symboles de différence culturelle et d'oppression étatique, il est clair que ce contre-discours a nécessité, de la part des leaders innu, des réfutations de plus en plus fréquentes, notamment quand les reportages des médias nationaux se mirent à le transmettre.

Comme de plus en plus de journalistes réagirent favorablement au scepticisme offensif du ministère de la Défense nationale et des leaders des groupes ethniques qui étaient ses alliés, et commencèrent à examiner de manière plus approfondie la base factuelle des arguments des Innu, ceux-ci furent obligés de réhabiliter les preuves qui fondaient leur problème public. Cette démarche prit deux directions : 1) insister sur le fait que les preuves « anecdotiques » des effets négatifs fournies par les chasseurs innu (à partir des comptes rendus de témoins oculaires) constituent des données valides et d'une qualité équivalente aux données produites par les méthodes scientifiques occidentales ; et 2) régler le problème de traduction souligné plus haut en utilisant des marqueurs linguistiques anglais qui signifient la possibilité plutôt qu'une relation définitive de cause et d'effet. L'expertise scientifique pour étayer ces arguments fut déléguée à un consultant non autochtone qui fut aussi responsable de la diffusion, par le biais de l'important réseau des groupes pacifistes et religieux partisans des Innu, de ces preuves et analyses « scientifiques » (« factuelles ») aux représentants des médias, aux partis politiques fédéraux et aux gestionnaires de l'information. Il est important de noter ici que les leaders innu n'ont jamais utilisé ces preuves et ces arguments issus de la tradition scientifique occidentale dans aucun de leurs discours concernant les impacts de l'aviation militaire[29].

28. En étudiant la crédibilité des « sources » dans le discours interethnique et intra-ethnique, van Dijk note que les caractéristiques qui engendrent une image convaincante de la source sont imbriquées dans des processus complexes. On peut identifier toutefois la séduction perçue de la source, le pouvoir, l'expertise, le genre, l'âge, le statut, l'ethnicité et autres caractéristiques sociales et personnelles (1987 : 262-263). Voir aussi Ericson *et al.* (1989) pour une analyse du traitement médiatique des savants faisant autorité.

29. Il est possible que la raison pour laquelle aucun leader innu n'a pu employer d'arguments « scientifiques » réside dans leur ignorance des méthodes et du discours scientifiques occidentaux. Mais en plus, de nombreux leaders innu ont dû faire face à des obstacles linguistiques majeurs dans leurs échanges avec les Euro-Canadiens. Une des plus importantes leaders innu, qui faisait partie du Sheshatshit Woman's Group, était fonctionnellement unilingue, tandis que plusieurs autres leaders ne maniaient qu'un anglais très rudimentaire. Ainsi, non seulement la plupart des leaders innu ne connaissent pas la science occidentale mais ils se buttent aussi à des barrières linguistiques et conceptuelles majeures qui rendent très difficile la formulation de concepts scientifiques dans leur langue et dans leur système cognitif. À ceci nous pouvons ajouter le problème de la crédibilité : les chasseurs et les politiciens innu peuvent-ils vraiment s'engager de façon convaincante dans le « discours scientifique » même en le maîtrisant ? Ce domaine de communication n'est-il pas plutôt réservé aux seuls « savants faisant autorité », des « Blancs » ?

Conclusion

Je me suis proposé, au début de cet article, de démontrer que les médias constituent une arène politique hautement conflictuelle dans laquelle les Premières Nations sont en compétition avec l'État et les groupes ethniques rivaux dans leurs efforts pour insérer leurs significations préférées dans le discours public. Les récepteurs souhaités de ces significations sont les secteurs de la population non autochtone dont l'« opinion » sert à la fois de contrainte et de ressource pour les Premières Nations lorsqu'elles tentent de transformer les politiques étatiques qui les affectent.

Comme je l'ai indiqué en introduction, l'« opinion publique » constitue l'une des principales sources de pouvoir pour les Premières Nations dans leurs relations avec l'État canadien. Dans son étude du résultat politique des manifestations des Aborigènes australiens dans les années 1960 et 1970, Gurr indique lui aussi que le soutien de l'opinion publique est une condition nécessaire pour que les peuples autochtones réussissent à obtenir les changements qu'ils souhaitent dans la politique de l'État (1983 : 364-370). Il note ainsi que le public non autochtone était en général en faveur de mesures qui amélioreraient les droits politiques et les conditions sociales de vie des autochtones. Toutefois, les journalistes et les militants jouèrent eux aussi un rôle crucial dans la croissance et l'exercice du pouvoir « autochtone » car « [they] effectively played upon dramatic but non violent incidents of protest, transforming this latent public support into focused demands for specific kinds of action : citizen rights, land rights, social programs, self-determination » (*ibid.* : 370).

Cet article s'est concentré sur certaines des limites imposées à l'exercice du pouvoir des Innu du Labrador lorsqu'ils tentèrent de mobiliser l'opinion publique, en particulier celles qui ont découlé des réactions stratégiques et du contre-discours de leurs adversaires sur la scène médiatique. Au travers de tout ce conflit, le ministère de la Défense nationale lui-même travailla fort pour fixer ses propres prémisses au débat, à savoir que 1) les vols d'entraînement militaire peuvent être atténués grâce au programme d'évitement ; 2) les Innu ne sont pas raisonnables en ne coopérant ni ne négociant avec le ministère de la Défense nationale ; 3) l'économie du centre du Labrador s'écroulerait sans les vols d'entraînement militaire ; et 4) le ministère de la Défense nationale devrait être l'arbitre final sur la question des effets des vols militaires parce qu'il est responsable de la recherche scientifique en ce domaine.

En guise de réponse, le discours innu continua à marteler les thèmes de la menace qui pèse sur la faune et la culture et attaqua superficiellement les prémisses du ministère. Certains conseillers techniques des Innu et des personnes clés parmi leurs alliés dans le mouvement pacifiste[30] ont préparé et mis en œuvre une réaction plus technique. Ils ont réuni plus de 25 experts techniques afin qu'ils fassent la critique de l'*Énoncé des incidences environnementales de Goose Bay*, qu'ils agis-

30. Par exemple, les médecins et les autres professionnels de la santé membres du regroupement *Canadian Physicians for the Prevention of Nuclear War*, dont certains écrivirent des articles techniques sur les effets du bruit des jets militaires sur la santé (par exemple, Rosenberg 1991).

sent comme témoins experts dans les injonctions juridiques demandées par les Innu, et qu'ils procurent aux journalistes des analyses « faisant autorité » sur les impacts des vols d'entraînement.

Il est évident que les Innu et leurs alliés se sont trouvés engagés dans un combat constant pour maintenir leur *crédibilité* durant la plus grande partie de leur campagne. C'est précisément ce même combat que mène le Grand Conseil des Cris du Québec qui a été accusé par le gouvernement du Québec de répandre de fausses informations à propos des effets environnementaux et culturels de la construction de barrages hydro-électriques sur la Grande rivière de la Baleine. Ma conclusion à ce propos est que, dans une large mesure, la crédibilité des leaders autochtones dans ce genre de contestation portant sur des problèmes publics et, par suite, leur capacité de mobiliser une opinion publique favorable dépendent de leur capacité d'utiliser à leur avantage les règles du discours technico-rationnel, qu'ils auront d'abord appris à respecter.

Avant de terminer, je souhaite suggérer plusieurs problématiques méritant d'être explorées dans le cadre de la recherche sur les Premières Nations, les médias et le pouvoir de l'opinion. L'une d'elles est le rôle de l'opinion publique dans la structuration de la politique de l'État envers les Premières Nations qui, comme je l'ai mentionné plus haut, n'a jamais fait l'objet d'une analyse anthropologique. La recherche dans ce domaine pourrait viser à déterminer le degré de sensibilité des élus et des hauts fonctionnaires à l'opinion publique sur les Premières Nations, en d'autres mots, le poids réel de cette opinion sur l'orientation du processus d'élaboration de la politique. Parallèlement, on pourrait analyser l'ensemble des stratégies de communication que les bureaucraties gouvernementales consacrent à la « gestion de problème » au cours des campagnes d'opposition menées par les Premières Nations. Le type de recherche que j'envisage serait une sorte de suite à l'ouvrage de Weaver, *Making Canadian Indian Policy* (1981), mais qui se concentrerait davantage sur le processus de prise de décision au sein du ministère pendant les « crises » amérindiennes ou les campagnes publiques destinées à mobiliser l'appui du public.

Une autre avenue de recherche consisterait à étudier la façon dont le public non autochtone formule ses opinions en réaction aux campagnes des Premières Nations, notamment quand les revendications de ces dernières sont contestées par l'État, par des compagnies ou par des groupes ethniques rivaux. Les enquêtes d'opinion ne donnent qu'une compréhension extrêmement superficielle des opinions du public et de la façon dont elles s'expriment. Mais une recherche plus détaillée pourrait déterminer, par exemple, à quel point la formulation de ces opinions est influencée par des propositions profondément enracinées, dont plusieurs sont très préjudiciables aux intérêts des Premières Nations[31]. Les modèles universalistes de démocratie libérale, les croyances dans le progrès et le développement économique et le concept des terres « communales » de la Couronne ne sont que quelques exemples de ces propositions qui pourraient exercer une influence considérable sur la formation des opinions à propos des Premières Nations[31]. L'analyse du rôle des informations médiatiques dans la construction des

31. Il existe une vaste littérature qui porte sur l'image des Premières Nations et sur les modèles cognitifs sur lesquels cette image se fonde (par exemple, Berkhofer 1978 ; Vincent et Arcand 1979).

crises et du « problème » indien, ainsi que dans le renforcement des propositions anciennes ou dans l'implantation de nouvelles, serait un élément crucial d'une telle recherche.

Finalement, il me semble qu'une autre problématique de recherche féconde pourrait se centrer sur la façon dont les ethnopoliticiens représentant les Premières Nations comprennent, respectent et utilisent les règles du discours technico-rationnel dans leurs stratégies de communication et leurs campagnes. Nous avons besoin de savoir de manière plus précise si les leaders des Premières Nations étudient effectivement l'opinion publique, et s'ils le font, comment ils utilisent ce savoir dans la conception de leurs stratégies de communication et de campagne. Nous avons aussi besoin de comprendre comment les leaders des Premières Nations usent du discours non technico-rationnel, car leur capacité de mobiliser une opinion publique favorable peut parfois dépendre de la subversion active de la logique technico-rationnelle. L'analyse des discours politiques des leaders autochtones tenterait alors de comprendre l'univers global des différents types de discours et l'emploi stratégique qu'on peut faire d'un type contre l'autre, selon le contexte.

(Texte inédit en anglais traduit par Florence Piron)

Références

ANGUS REID GROUP INC.

1990 *Canadians' Views and Attitudes Regarding Issues Associated with Aboriginal Peoples. A Report on the Findings of a National Public Opinion Survey.* Vancouver.

ARMITAGE P.

1986 « NATO's Invasion : Air Combat Training and its Impact on the Innu », *Cultural Survival Quarterly*, X, 4 : 69-71.

1989 *Homeland or Wasteland ? Contemporary Land Use and Occupancy among the Innu of Utshimassit and Sheshatshit and the Impact of Military Expansion.* Submission to the Federal Environmental Assessment Panel Reviewing Military Flying Activities in Nitassinan. Sheshatshit : NMIA.

1992 « Indigenous Homelands and the Security Requirements of Western Nation-States : Innu Opposition to Military Flight Training in Eastern Québec and Labrador » : 126-153, in A. Kirby (dir.), *The Pentagon and the Cities*. Newbury Park : Sage Publications.

ARMITAGE P. et J.C. Kennedy

1989 « Redbaiting and Racism on Our Frontier : Military Expansion in Labrador and Quebec », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, XXVI, 5 : 799-817.

BARRY D.

1975 « Interest Groups and the Foreign Policy Process : the Case of Biafra » : 115-147, in P.A. Pross (dir.), *Pressure Group Behaviour in Canadian Politics*. Toronto : McGraw-Hill Ryerson Ltd.

BENNETT W.L.
1980 *Public Opinion in American Politics*. New York : Harcourt Brace Jovanovich, Inc.

BERKHOFER R.F.
1978 *The White Man's Indian : Images of the American Indian from Columbus to the Present*. New York : Alfred A. Knopf.

BOZINOFF, L. et P. MacIntosh
1992 « More Favour Than Oppose Native Self-Government Concept », *The Gallup Report*, 6 janvier.

CANADA
1989 *Guide de travail de l'étudiant. Connaissances militaires générales*. Département de la Défense nationale. Programme de perfectionnement professionnel des officiers. Périodes d'examens déc. 1989, mars 1990, juin 1990. A-PD-050-0D1/PG-002. Cours 2.
1990 *Facts and Fallacies about Low-level Flying at Goose Bay*. Department of National Defence. Backgrounder.

CLARK G.L. et M. Dear
1984 *State Apparatus : Structures and Language of Legitimacy*. Boston : Allen & Unwin, Inc.

CROP-EXPRESS
1991 *Synthèse des résultats du sondage*. Québec : Secrétariat aux affaires autochtones.

DECIMA RESEARCH
1990 *Report to the Province of British Columbia Ministry of Native Affairs on Public Attitudes Toward Native Issues*. Mai.

DÉFENSE NATIONALE
1989 *É.I.E. — Goose Bay. Énoncé des incidences environnementales des activités militaires aériennes au Labrador et au Québec*. (s.l., s.é.), juillet.

DRAPEAU L.
1984 « Le traitement de l'information chez les Montagnais », *Recherches amérindiennes au Québec*, XIV, 4 : 24-35.

D.R. HARLEY CONSULTANTS LTD.
1990 *Media Treatment of Selected Oka Issues. Media analysis report prepared for the Department of National Defence, Information Services*. 5 octobre.

DUNCAN L.
1974 « Protest and Aborigines : an Initial View », in D.E. Edgar (dir.), *Social Change in Australia*. Melbourne : Cheshire.

DYCK N.
1985 « Aboriginal Peoples and Nation-States : An Introduction to the Analytical Issues » : 1-26, in N. Dyck (dir.), *Indigenous Peoples and the Nation-State : « Fourth World » Politics in Canada, Australia and Norway*. St-Jean : ISER.
1986 « Negotiating the Indian "Problem" », *Culture*, VI, 1 : 31-42.

EMERY C.
1991 *Share Groups in British Columbia. Report*. Political and Social Affairs Division, Research Branch, Bibliothèque du Parlement, Ottawa.

ERICSON R.V., P.M. Baranek, et J.B.L. Chan
1989 *Negotiating Control : A Study of News Sources*. Toronto : University of Toronto Press.

FILSON, G.
1983 « Class and Ethnic Differences in Canadians' Attitudes to Native People's Rights and Immigration », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, XX, 4 : 454-482.

FOUCAULT M.
1984 « Space, Knowledge, and Power » : 239-256, in P. Rabinow (dir.), *The Foucault Reader*. New York : Pantheon Books.

GIBBINS R. et J.R. Ponting
1986 « Historical Overview and Background » : 18-56, in J.R. Ponting (dir.), *Arduous Journey : Canadian Indians and Decolonization*. Toronto : McClelland and Stewart Inc.

GURR T.R.
1983 « Outcomes of Public Protest Among Australia's Aborigines », *American Behavioral Scientist*, XXVI, 3 : 353-373.

GUSFIELD J.R.
1981 *The Culture of Public Problems : Drinking-Driving and the Symbolic Order*. Chicago : University of Chicago Press.

HARTMANN P. et C. Husband
1974 *Racism and the Mass Media*. London : Davis-Poynter.

HEATH R.L. et K.R. Cousino
1990 « Issues Management : End of First Decade Progress Report », *Public Relations Review*, XVI, 1 : 6-18.

HERMAN E. et G. O'Sullivan
1989 *The Terrorism Industry*. New York : Pantheon.

HILL D.J.
1989 *« Last Stand of the Lubicon » : A Case Study of Media Representation of the First Nations From a Native Perspective*. Thèse de maîtrise. McMaster University, Hamilton.

KNIGHT G.
1982 « News and Ideology », *Canadian Journal of Communication*, VIII, 4 : 15-41.

MARCUSE H.
1964 *One-Dimensional Man : Studies in the Ideology of Advanced Industrial Society*. Boston : Beacon Press.

MURRELL D.
1990 *A Balanced Overall View ? Media Reporting of the Labrador Low-flying Controversy*. Toronto : The MacKenzie Institute.

PAINE R.
1985 « Ethnodrama and the "Fourth World" » : 190-235, in N. Dyck (dir.), *Indigenous Peoples and the Nation State : "Fourth World" Politics in Canada, Australia and Norway*. St-Jean : ISER.

PELLETIER, C., J.-R. Proulx, et S. Vincent
1991 *Relations entre les habitants autochtones et allochtones du Québec*. Québec : Secrétariat aux affaires autochtones.

PONTING J.R. et R. Gibbins
1980 *Out of Irrelevance*. Scarborough : Butterworth and Company.
1981 « The Reactions of English Canadians and French Québécois to Native Indian Protest », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, XVIII, 2 : 222-238.

PROSS P.A. (dir.)
1975 *Pressure Group Behaviour in Canadian Politics*. Toronto : McGraw-Hill Ryerson Ltd.

ROSENBERG J.
1991 « Jets over Labrador and Quebec : Noise Effects on Human Health », *Canadian Medical Association Journal*, CXLIV, 7 : 869-875.

TUCHMAN G.
1978 *Making News : A Study in the Construction of Reality*. New York : The Free Press.

TURNER R.H.
1969 « The Public Perception of Protest », *American Sociological Review*, XXXIV, 6 : 815-831.

TURNER V.
1974 *Dramas, Fields, and Metaphors : Symbolic Action in Human Society*. Ithaca : Cornell University Press.

VAN DIJK T.A.
1987 *Communicating Racism : Ethnic Prejudice in Thought and Talk*. Newbury Park : Sage Publications.
1989 « Race, Riots, and the Press », *Gazette*, 43 : 229-253.
1991 *Racism and the Press*. New York : Routledge.

VINCENT S. et B. Arcand
1979 *L'image de l'Amérindien dans les manuels scolaires du Québec. Comment les Québécois ne sont pas des sauvages*. Montréal : Hurtubise HMH.

WEAVER S.M.
1981 *Making Canadian Indian Policy : the Hidden Agenda 1968-1970*. Toronto : University of Toronto Press.
1985 « Political Representivity and Indigenous Minorities in Canada and Australia »: 113-150, in N. Dyck (dir.), *Indigenous Peoples and the Nation State : "Fourth World" Politics in Canada, Australia and Norway*. St-Jean : ISER.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Les Premières Nations, les médias et le pouvoir de l'opinion publique

Cet article vise à démontrer que les médias constituent une arène politique hautement conflictuelle dans laquelle les Premières Nations sont en compétition avec l'État et les groupes ethniques rivaux dans leurs efforts pour insérer leurs significations préférées dans le discours public. Les récepteurs souhaités de ces significations sont la population non autochtone dont l'opinion sert à la fois de contrainte politique et de ressource pour les Premières Nations quand elles tentent de transformer les politiques de l'État qui les affectent. En utilisant l'opposition des Innu du Labrador aux vols d'entraînement militaire comme base ethnographique, l'article se concentre sur certaines des contraintes imposées à l'exercice du pouvoir des Premières Nations quand elles tentent de mobiliser l'opinion publique, en particulier celles qui résultent des mouvements stratégiques et du contre-discours de leurs adversaires dans l'arène médiatique.

First Nations, Media, and the Power of Public Opinion

This paper aims to demonstrate that the media constitute a highly conflictual political arena in which First Nations compete with the state and rival ethnic groups in efforts to insert preferred meanings into public discourse. The desired consumers of such meanings are non-aboriginal people whose « opinion » serves both as a political constraint and a resource for First Nations when they attempt to change state policies that affect them. Using Labrador Innu opposition to military flight training as ethnographic grist for the mill, the paper focuses on some of the constraints imposed on the exercise of power by First Nations when they attempt to mobilize public opinion, in particular, constraints that result from the strategic moves and counter discourse of their opponents in the media arena.

Peter Armitage
Département d'anthropologie
Université Laval
Québec
Canada G1K 7P4